

G5 – Comment aménager les territoires ultramarins ?

I. Quelles sont les particularités des territoires ultramarins ?

A. L'isolement et l'éloignement de la métropole

Un **territoire ultramarin** : (ou territoire d'Outremer) C'est un territoire français qui n'est pas en Europe. Ce sont des territoires éloignés et isolés de la métropole et ce sont des îles ou archipels (sauf la Guyane). On les trouve dans toutes les mers du globe. Grâce à ces territoires, la France possède une importante **Z.E.E.** (Zone économique exclusive : espace maritime que la France contrôle, jusqu'à 370 km des côtes.) Voir carte.

B. Des points communs malgré la diversité.

- Les statuts des territoires sont divers : DROM, COM (avec plus ou moins d'autonomie), TAAF. (voir carte)
- Les territoires d'outremer (dans des milieux tropical ou polaire) ont une grande **biodiversité*** (ex : forêt amazonienne). On y trouve des écosystèmes fragiles et protégés par des parcs nationaux.
- Les **risques naturels** sont importants : volcanisme, séismes, cyclones tropicaux.
- Les territoires sont fortement **touchés par le réchauffement climatique** (ex : montée du niveau des océans, dégradation de la biodiversité...)
- La population se concentre sur les littoraux, l'intérieur est souvent peu habité.

***Biodiversité : nombre d'espèces et êtres vivants sur un espace donné. Elle peut se réduire en raison des activités humaines et leurs effets.**

II. Comment aménager et mettre en valeur ces territoires particuliers ?

A. Des inégalités de développement

Le niveau de développement des DROM est inférieur à celui des autres régions françaises (ex : faiblesse de l'industrie, chômage élevé). Leur économie dépend des échanges avec la métropole mais aussi des subventions et des aides de l'Etat et de l'Union Européenne qui servent à financer des aménagements.

Dans leur espace régional, les DROM sont souvent des îlots de prospérité (richesse) attractifs pour la population des Etats voisins car le niveau de vie est plus élevé et des services sont mis en place (écoles, hôpitaux). Les flux migratoires illégaux vers les territoires français sont importants (ex : vers la Guyane).

B. Des aménagements pour développer ces territoires

Deux inégalités touchent principalement ces territoires français par rapport aux autres (notamment la métropole) : ils sont moins développés (plus pauvres) et éloignés.

L'U.E. et l'État français sont des acteurs importants de l'aménagement de ces territoires :

- Pour **compenser l'isolement**, ex : des infrastructures de transport (aéroports, ports, routes) pour accueillir passagers et marchandises en lien avec la métropole et les pays voisins.
- Pour **favoriser leur développement économique**, en particulier grâce au **tourisme** car les DROM ont de nombreux atouts pour cela. Pour préserver la biodiversité pour l'avenir, il est important de miser sur l'**écotourisme (qui permet le développement économique tout en respectant l'environnement)**.